



Communiqué de presse, le 10 mars 2023

Action contre la Faim, la Coalition Eau et le Secours Islamique France réclament l'adoption de mesures fortes à l'occasion de la conférence des Nations unies sur l'eau du 22 au 24 mars prochain

Alors que la tension autour de la ressource en eau se ressent durement dans plusieurs régions du monde (y compris la France), engendrant de sérieux conflits d'usage, se tiendra la première conférence des Nations Unies sur l'eau depuis 46 ans, fin mars 2023.

Une périodicité qui pose question face aux enjeux d'accès à la ressource en eau et à l'assainissement (2,2 milliards d'individus n'ont pas accès à l'eau potable sur Terre et 3,6 milliards sont privés de toilettes¹), mais aussi aux enjeux associés de santé publique (COVID), et de partage des ressources entre États (gestion transfrontalière des fleuves, gestion de bassins versants et d'aquifères communs).

En France métropolitaine : 400 000 personnes vivant en habitats précaires ne sont pas raccordées à un réseau de distribution d'eau potable ou d'assainissement. Une situation plus alarmante encore dans les territoires d'Outre-Mer français. C'est pourquoi les trois organisations et par leur voix la société civile réclament des mesures fortes.

Des demandes concrètes formulées au Président Emmanuel Macron

Action contre la Faim, la Coalition Eau et le Secours Islamique France demandent à la France de s'engager à :

- Œuvrer pour l'obtention d'une Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2023 établissant **des réunions intergouvernementales régulières dédiées à l'eau**, sous l'égide des Nations Unies.
- Défendre le fait que l'Envoyé-e Spécial-e des Nations Unies sur l'eau, dont la nomination est soutenue par la France et 150 autres États, dispose d'un **mandat politique pour piloter la réflexion des Nations Unies sur la gouvernance internationale de l'eau** et soit chargé-e du suivi des engagements volontaires pris par les États dans le *Water Action Agenda* et des progrès de l'ODD 6 de l'Agenda 2030.
- Intégrer un **segment « eau douce » à la Conférence des Nations Unies sur les Océans**, du fait des liens étroits entre les enjeux d'eau douce et des océans (surtout vis-à-vis de la pollution).
- Organiser un **One Planet Summit sur l'eau en France**.
- Allouer **des ressources humaines et financières suffisantes pour la mise en œuvre de la loi du 4 août 2021** de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, qui fait de l'eau l'un des secteurs prioritaires d'intervention, et pour la mise en œuvre de la stratégie internationale de la France pour l'eau et l'assainissement.

¹ Chiffres : OMS/UNICEF 2021.

- Nommer **un·e ambassadeur·rice thématique sur l'eau** qui aura un rôle de coordination interministérielle et pourra porter à haut niveau les priorités françaises à l'international et être l'interlocuteur·rice privilégié·e de l'Envoyé·e Spécial·e des Nations Unies sur l'eau.
- **Atteindre l'ODD 6 sur le territoire national** en prenant des mesures pour la mise en œuvre effective des droits humains à l'eau et à l'assainissement, notamment en faveur des territoires d'Outre-Mer et des populations vivant en habitat précaire, et pour la bonne gestion et la préservation des ressources en eau.

Contacts presse : J. Marié - 06 64 99 56 79 - julien@instinctcom.fr | A. Moussaoui - 06 27 26 49 64 - amine@ozinfos.com